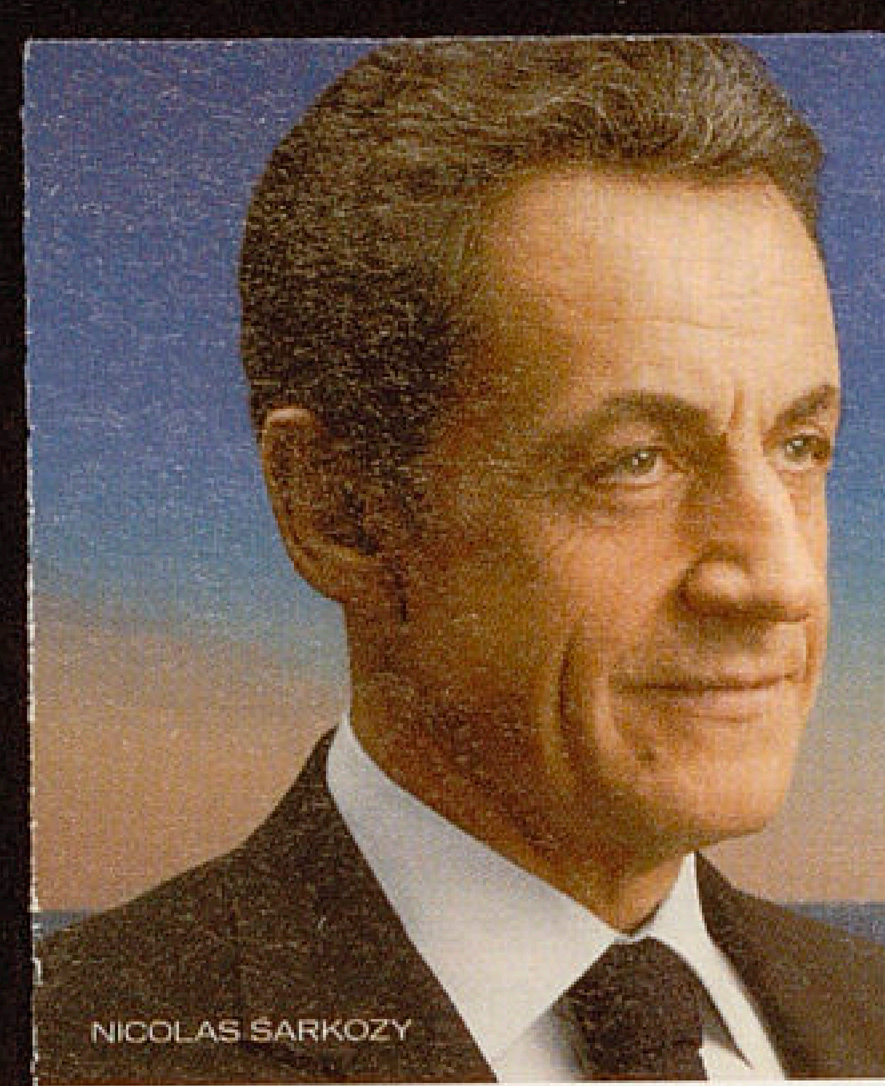


LA FRANCE FORTE

« *La France forte, c'est la France de Jeanne d'Arc, de Victor Hugo, du Général de Gaulle. C'est la France qui a foi dans l'humanité et dans le progrès, la France qui est grande lorsqu'elle l'est pour les autres ! C'est la France que je veux construire avec vous !* »

Nicolas Sarkozy - Villepinte, 11 mars 2012.

RENDRE À CHACUN LA MAÎTRISE DE SON DESTIN

Face aux crises et aux défis du 21e siècle, la France doit être forte :

➔ **Forte** pour rester maîtresse de son destin et ne laisser personne décider à sa place.
➔ **Forte** pour venir au secours des plus faibles, des plus fragiles.
➔ **Forte** pour faire rayonner sa culture et ses valeurs.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI N'ACCEPTE LA MONDIALISATION QUE SI LES RÈGLES SONT LES MÊMES POUR TOUS

■ C'est une France qui exige de l'Europe qu'elle donne la priorité aux entreprises européennes dans les marchés publics.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI NE TRANSIGE PAS SUR SON INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

■ Le choix du nucléaire est confirmé car il permet d'avoir l'électricité la moins chère du monde.

marché Edgar Quinet
30 03 2012

AVEC NICOLAS SARKOZY, **UNE FRANCE FORTE POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS**

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI REFUSE DE VIVRE À CRÉDIT, PARCE QU'ELLE NE VEUT DÉPENDRE DE PERSONNE

- La réduction des effectifs dans la fonction publique est poursuivie et la « règle d'or » est inscrite dans la Constitution pour limiter les déficits.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI SE BAT POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS ET FAIRE REVENIR SES USINES

- Le coût du travail est baissé pour14 millions de salariés, notamment dans l'industrie et l'agriculture, afin d'empêcher les délocalisations.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI FAIT CONFIANCE AUX FRANÇAIS

- Le dernier mot revient aux Français, consultés par référendum sur toutes les grandes questions.
- Le dialogue social au sein de chaque entreprise vaut mieux que les réglementations bureaucratiques.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI PRÉPARE SES JEUNES À DES VRAIS MÉTIERS, PLUTÔT QUE DE LES OCCUPER DANS DE FAUX EMPLOIS

- L'apprentissage est massivement développé et tous les élèves en dernière année de formation dans la voie professionnelle passent 50% de leur temps en entreprise.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI PARIE SUR L'EXCELLENCE ET L'INNOVATION

- C'est une France qui investit massivement dans les meilleurs projets de recherche, partout sur le territoire.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI PRÉPARE L'AVENIR EN TRANSMETTANT À SES ENFANTS LE RESPECT DE L'AUTORITÉ ET LE GOÛT D'APPRENDRE

- Les professeurs sont mieux payés et restent plus longtemps dans les établissements au service des élèves les plus fragiles.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI VEUT TIRER TOUS LES FRANÇAIS VERS LE HAUT EN RÉCOMPENSANT SYSTÉMATIQUEMENT LE TRAVAIL

- Parce que le travail doit payer plus que l'assistanat, les charges salariales sont allégées pour augmenter les petits salaires.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI PERMET À CHACUN DE REPRENDRE LE CONTRÔLE SUR SA VIE ET N'ENFERME PERSONNE DANS L'ASSISTANAT

- Tous les chômeurs ont droit à une formation à l'issue de laquelle ils doivent accepter un emploi correspondant. Une France où les bénéficiaires du RSA doivent travailler 7 heures par semaine au service de l'intérêt général.

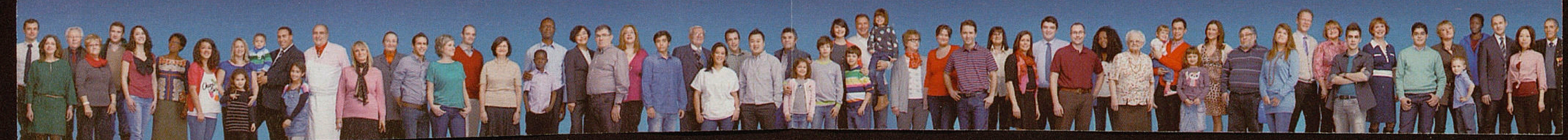
LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI NE TROUVE PAS D'EXCUSES AUX DÉLINQUANTS

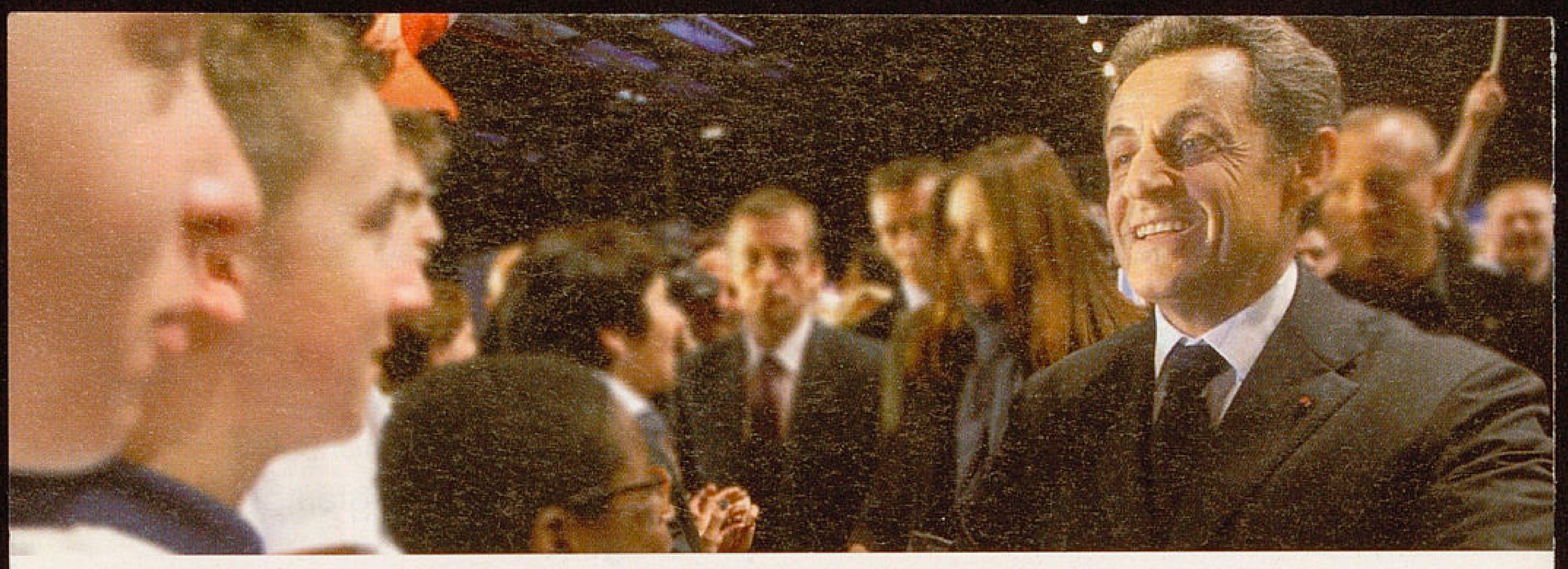
- La peine des criminels récidivistes et des délinquants à répétition est systématiquement alourdie.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE GÉNÉREUSE, QUI ACCUEILLE MIEUX LES IMMIGRÉS, PARCE QU'ELLE ASSUME D'EN ACCUEILLIR MOINS

- L'installation sur le territoire est soumise à la connaissance de la langue française et des valeurs de la République, à un contrat de travail et à un logement.

LA FRANCE FORTE, C'EST VOUS





LA FRANCE FORTE, C'EST UNE FRANCE QUI NE RECULE JAMAIS DEVANT CEUX QUI CONTESTENT SES VALEURS

■ Dans la République, les femmes et les hommes ont les mêmes horaires à la piscine, les mêmes médecins à l'hôpital, les enfants ont les mêmes menus à la cantine.

LA FRANCE FORTE, C'EST UNE EUROPE FORTE

■ Une Europe des droits et des devoirs, où chaque pays peut compter sur la solidarité de tous les autres, pourvu qu'il respecte les engagements pris. Une Europe qui protège ses frontières extérieures et contrôle ses flux migratoires.

LA FRANCE FORTE, C'EST VOUS

OUI, Je soutiens la campagne de Nicolas Sarkozy

* merci de remplir les champs obligatoires

☐ Mme ☐ M. Nom *: .... Prénom*: ....

Adresse * : ....

Code postal *: ☐☐☐☐☐ Ville *: ....

E-mail : .... Tél. portable : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

A retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de l'AFCNS 2012 (**) à l'adresse suivante : **AFCNS - TSA 71560 - 75901 Paris cedex 15**

Je fais un don de ☐ ....€ ☐ 40€ soit 13,60€ après réduction d'impôts ☐ 20€ soit 6,80€ après réduction d'impôts

CPTR12031

(**) Association de Financement pour la Campagne de Nicolas SARKOZY 2012, déclarée le 16 février 2012.
Conformément à l'article L. 52-9 du code électoral, cette association de financement électorale, déclarée le 16 février 2012 est seule habilitée à recueillir des dons en faveur de M. Nicolas SARKOZY dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du code électoral, reproduit ci-après : «Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don. Les montants prévus au présent article sont actualisés tous les ans par décret. Ils évoluent comme l'indice des prix à la consommation des ménages, hors tabac.»

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de nos relations et de vos dons. Elles sont exclusivement réservées à l'usage du candidat Nicolas Sarkozy et de l'UMP. En remplissant ce formulaire, vous autorisez ceux-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication électorale et de dons pendant la campagne présidentielle et pour des opérations d'information sur leur action politique après le scrutin. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de l'UMP ou du candidat, n'agiront que sur les instructions de ces deniers et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978 ou, en ce qui concerne les États-Unis, à des entités adhérant aux principes du Safe Harbor. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi précitée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse électronique fichiers@lafranceforte.fr ou à l'adresse postale suivante : Contact - TSA 61559 - 75901 Paris cedex 15.